

24 nov 2025 -14:14

Les Affaires étrangères disent non à la violence envers les femmes et les filles

Le 25 novembre est la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et marque également le début d'une campagne des Nations unies de 16 jours contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Cette année, la campagne est consacrée à la lutte contre la violence numérique envers les femmes et les filles. Les Affaires étrangères mettent en garde contre la menace croissante que cela représente et s'engagent activement à y mettre fin.

Le harcèlement numérique et les discours haineux ont un impact considérable sur la vie des femmes et des filles et limitent leur participation au débat public et politique. Les Affaires étrangères s'efforcent depuis des années de mettre cette question au premier plan de l'agenda international. En juin 2024, le Conseil des droits de l'homme a adopté, à l'initiative de la Belgique, une résolution contre la violence numérique à l'égard des femmes et des filles. Récemment, la Représentation belge à Genève a organisé un événement supplémentaire afin d'encourager encore plus d'action internationale.

Pour la Belgique, une action plus stratégique et coordonnée est nécessaire: sensibilisation accrue, prévention renforcée, meilleur soutien aux victimes, criminalisation, accès à la justice et révision du rôle et de la responsabilité des acteurs privés, y compris les plateformes numériques.

La lutte contre les violences basées sur le genre : une approche intégrée

Malgré les nombreux efforts déployés au cours des dernières décennies, les violences sexuelles et les violences basées sur le genre restent un problème très répandu, y compris en Belgique. Maxime Prévot, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement, souligne l'importance que la Belgique accorde à la lutte contre les violences basées sur le genre : « *La violence à l'égard des femmes et des filles constitue une grave violation des droits humains et un obstacle au développement durable, à la paix et à la sécurité. La diplomatie belge continue donc de collaborer activement avec ses partenaires internationaux, les organisations régionales, d'autres États et la société civile afin de promouvoir l'égalité des genres, de prévenir et de lutter contre les violences sexuelles, de soutenir les victimes et de poursuivre les auteurs.* »

Les Affaires étrangères contribuent activement à la mise en œuvre du 6e Plan d'action national visant à mettre fin aux violences basées sur le genre. La diplomatie belge participe à la mise en œuvre des conventions internationales pertinentes, soutient des projets et des programmes visant à protéger les femmes et les filles, finance des organisations qui luttent contre les violences basées sur le genre et aborde régulièrement cette question au niveau international.

La lutte contre les violences sexuelles dans les conflits figure également en tête des priorités. À cette fin, la Belgique travaille en étroite collaboration avec la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.

Les ambassades belges dans le monde entier soutiennent la campagne de l'ONU Femmes

Cette année aussi, le réseau diplomatique belge se joint à la campagne de l'ONU Femmes qui se déroule jusqu'au 10 décembre. Les actions des ambassades peuvent être suivies via leurs réseaux sociaux.



SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Florinda Baleci
Porte-parole
+32 2 501 84 29
+32 478 92 09 37
florinda.baleci@diplobel.fed.be

Pierre Steverlynck
Porte-parole
+32 2 501 87 16
+32 471 44 06 04
pierre.steverlynck@diplobel.fed.be

David Jordens
Porte-parole
+32 2 501 80 50
+32 477 40 32 12
david.jordens@diplobel.fed.be

